

Bron, le 06 juin 2023

Procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire

Comité Français de Géologie de l'Ingénieur et de l'Environnement

**Jeudi 11 mai 2023 à 14h à la SGF (maison de la géologie, 77 rue Claude Bernard
75005 Paris**

1. Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire par le Président

Guilhem DEVEZE, président du CFGI ouvre l'assemblée générale ordinaire du CFGI à 14h dans les locaux de la SGF.

2. Mot du Président

Chers membres,

C'est avec un grand plaisir mais également un petit pincement au cœur que je vous adresse ce traditionnel mot du président.

Un grand plaisir de se retourner sur une riche année 2022 : les beaux auditoires de nos séances techniques, les pédagogiques Journées Régionales en Roya-Vésubie « Sur les traces de la tempête Alex », les conviviales Journées Nationales de la Géologie et de la Géotechnique brillamment organisées par l'INSA Lyon, l'apparition d'un format distanciel du salon Solscope (e-Solscope), la mise en place d'une séance annuelle commune avec les CFMS et le CFMR à l'occasion de la Sainte Barbe et la confirmation de la bonne santé de la Revue Française de Géotechnique.

Vous savez déjà que notre conseil a récemment validé un partenariat avec Avenia, le pôle de compétitivité des industries du sous-sol ; ce partenariat va nous offrir de réelles opportunités pour développer les évolutions assumées du comité.

Il aidera le CFGI à s'emparer pleinement des nouvelles thématiques émergentes. En premier lieu, l'avènement de l'ère de la data, ses possibilités, ses apports et ses limites dans le métier de l'ingénieur géologue. Ensuite, l'accompagnement de la société et le combat des fausses vérités et des amalgames simplificateurs dans un domaine aussi nuancé que le nôtre. Enfin et surtout l'accélération du dérèglement climatique, ses conséquences sur l'amplitude ou la fréquence des risques naturels, la nécessaire optimisation du bilan carbone des opérations d'aménagement, l'optimisation des ressources minérales ou hydrogéologiques, la valorisation énergétique du sous-sol. A ce titre, nous co-parrainons déjà avec le CFMS un

Groupe de Travail « Géotechnique, changement climatique et développement durable ».

En second lieu, ce partenariat permettra de renforcer notre visibilité et notre attractivité. Ce sujet reste en effet un point très délicat, car il réduit considérablement notre capacité à offrir des services à nos adhérents. Des efforts importants ont encore cette année été fournis par les membres actifs du conseil : le lancement de la rédaction de « fiches techniques », à visée pédagogique vers des professionnels non naturalistes (profils d'altération et talus rocheux) et l'animation de la section « Jeunes » par exemple. Ces efforts ne sont pas vains, mais ils ne sont toutefois pas suffisants, en témoignent notamment les difficultés de recueillir des candidatures pour notre prix Jean Goguel 2022. Ce déficit d'attractivité menace à très court terme notre modèle économique, mais il ne traduit pas un déficit d'intérêt pour notre cause : nous perdons chaque année autant de membres que nous gagnons chaque semaine d'abonnés sur notre compte LinkedIn

L'année 2022 aura aussi été celle du renouvellement du conseil exécutif de l'Association Internationale AIGI, avec notamment un nouveau président, notre ami grec Vassilis Marinos. Le mandat qui a débuté va présenter une opportunité pour redynamiser la géologie de l'ingénieur sur le vieux continent. C'est aussi l'occasion pour moi de remercier l'implication de Jean-Alain Fleurisson dans sa fonction de trésorier de l'AIGI, et d'appeler à réfléchir à son remplacement à l'issue de ce qu'il annonce être son dernier mandat, le poste de trésorier revenant par tradition à la France.

Une pensée également vers ceux qui nous ont quittés en 2022, en particulier notre collègue du conseil Denis Fabre, inlassable défenseur de la place de la géologie de l'ingénieur dans la « géotechnique » durant toute sa carrière.

Vous l'aurez compris, le pincement au cœur vient de mon départ du poste de président du conseil d'administration à l'issue de cette assemblée générale. Ces quatre années n'auront pas été de toute tranquillité, avec plusieurs mouvements sociaux qui ont perturbé le bon déroulement de nos séances techniques, et surtout une pandémie qui a distendu nos liens humains, mais qui nous a contraint à nous transformer. Je retire une très grande fierté de ce passage, qui m'a permis de travailler avec des gens formidables, tous empreints d'une foi inébranlable dans l'apport de la géologie de l'ingénieur à notre société

Le prochain conseil d'administration que vous allez choisir a devant lui des challenges passionnants. Quel que soit le résultat de ces élections, il a toute ma confiance pour mener à bien sa mission.

3. Rapport d'activité de l'année 2022

Marc BRISEBARRE, secrétaire général, présente le rapport d'activité 2022.

- **Séances techniques et manifestations publiques**
 - 20 janvier 2022 : séance technique « Les falaises côtières ». Responsables : Lionel Causse & le groupe Jeunes du CFGI. En distanciel sur ½ journée
 - 11 & 12 mai 2022. e-solscope
 - 7 juin 2022 : Prix Jean Goguel. 3 candidats ; lauréat : Julien Perret « L'importance du contrôle structural pour l'exploration aurifère :

exemple du gisement de Galat Sufar South (Soudan) ». En hybride (SGF) sur ½ journée

- 28 au 30 juin 2022 : 11èmes Journées Nationales de Géotechnique et de Géologie de l'Ingénieur. Cité Internationale de Lyon
- 29 et 30 septembre 2022 : journées régionales « Sur les Traces de la tempête Alex ». Responsable : Tristan Bourdin
- 6 octobre 2022 : séance technique « Transitions numériques en géologie de l'ingénieur ». Responsables : Anne Bialkowski & Aline Quénez. En hybride (SGF) sur la journée entière
- 1er décembre 2022 : sainte Barbe CFGI- CFMS – CFMR. « Les enjeux actuels des mouvements de terrain ». En hybride (Ecole des Mines) sur ½ journée

- **Groupes de travail initiés en 2022**

- CFMS-CFGI : « Géotechnique, changement climatique et développement durable »
- CFGI : fiches techniques « talus rocheux » et « profils d'altération »
- CFGI : Organisation d'une journée de présentation de la géologie du Bassin parisien pour répondre à une demande de la société Ménard

- **Publications**

Le CFGI co-édite avec le CFMS, le CFMR et le CFG la Revue Française de Géotechnique.

4. Rapport financier de l'exercice 2022

Xavier DAUPLEY, trésorier, présente le rapport financier de l'exercice 2022.

Le trésorier bénéficie de l'appui de Timothée JAOUEN, membre du Conseil du CFGI. Ils forment l'équipe de trésorerie avec pour contact électronique commun : tresorerie@cfgi-geologie.fr

Compte de résultats arrêté au 31/12/2022

RECETTES	2022	DÉPENSES
Cotisations		Cotisations
Personnes physiques		AIGI 4 812,00 €
2022 3 823,00 €		SGF 300,00 €
Personnes morales		
2022 2 000,00 €		
Participation aux journées régionales		Frais journées régionales
Journées régionales Roya 330,00 €		Journées régionales Roya 2 513,00 €
		Séances techniques 2 243,58 €
Bénéfices JNGG 2022 4 648,53 €		Prix Goguel + Inscriptions orateurs JNGG 2 864,00 €
Produits financiers		Frais de fonctionnement
Intérêts compte Livret CA Normandie 0,03 €		Divers 303,00 €
Intérêt livret A Crédit coopératif 296,88 €		Assurance 203,87 €
		Frais bancaires 330,01 €
Total Recettes 11 098,44 €		Total Dépenses 13 569,46 €
Déficit d'exploitation 2 471,02 €		

Bilan arrêté au 31/12/2022

ACTIF	2022	PASSIF
Portefeuille		Report à nouveau 93 776,92 €
Titres CA Normandie 66303,22		
Compte sur Livret CA Normandie 17,36		
Compte sur livret A Crédit Coopératif 18918,24		
Compte courant CA Normandie 9,37		
Compte chèques Crédit Coopératif 5527,45		
Moins-value du portefeuille 530,26 €		
Déficit d'exploitation 2 471,02 €		
93 776,92 €		93 776,92 €

Le compte de résultats arrêté au 31/12/2022 montre des mouvements principalement dus :

- Aux cotisations. Les recettes provenant des cotisations des adhérents individuels sont en hausse par rapport à 2021 (+ 1,4 %) contrairement aux adhérents collectifs qui accusent une baisse significative (-37,5 %) par rapport à 2021. A noter cependant que des régularisations de paiement d'adhésions collectives 2022 sont cependant arrivées après l'arrêt des comptes ;
- Au résultat bénéficiaire des JNGG 2022 à Lyon qui a été réparti à parts égales entre les comités à hauteur de 4648,53 €. Ce résultat positif est dû à l'affluence plus importante que prévue et des dépenses plus faibles.
- A la participation aux frais des journées régionales organisées en juin 2022 dans la vallée de la Roya et de la Vésubie « sur les traces de la tempête Alex ». Dans la continuité de 2021, le conseil du CFGI a décidé de soutenir les journées régionales en faisant bénéficier auprès de ses adhérents d'un tarif très avantageux. La contribution du CFGI a été de 2183 € ;

- A l'organisation des séances techniques, comprenant en particulier en 2022, la journée organisée par le CFMR et le CFGI en hommage à Pierre Duffaut et Pierre Habib ;
- Au Prix Goguel (2000 €) et l'inscription de deux orateurs candidats au prix aux JNGG 2022.

Le compte de résultats affiche un résultat déficitaire de 2 476,02 €, attribué principalement à la participation financière volontariste du CFGI aux journées régionales et aux frais associés à l'organisation des séances techniques. Rappelons que les conditions sanitaires en 2021 n'avaient pas permis d'organiser de séances techniques en présentiel.

Bilan arrêté au 31/12/2022

La trésorerie du CFGI (Portefeuilles + Livrets + comptes chèques) montre une baisse de la trésorerie par rapport à 2021, cette baisse est due au déficit d'exploitation et une moins-value des revenus financiers (compte titre)

Tableau 1 : évolution de la trésorerie du CFGI

31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
90775,64	93 776,92 €	94087,76 €	93 981,36 €	89175,54 €	103717,20 €
- 3001,28	-310,84 €	+ 106,4 €	+ 4805,82 €	-14541,66 €	-4836,53 €

Point sur les adhérents

Le fichier des adhérents est régulièrement mis à jour par l'équipe de trésorerie (Tableau 2). En 2022, le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation s'est stabilisé, celui-ci passant de 83 à 85. Le nombre des adhérents provisoires est passé de 7 à 31. Cette augmentation est due aux cinq séances techniques organisées en 2021.

Ainsi, le nombre d'adhérents individuels (cotisants, membres d'honneur et conférenciers) qui s'élève à 116, est fortement influencé par l'intégration des conférenciers de l'année 2021.

Tableau 2 : évolution des adhérents entre 2016 et 2021

Années	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Adhérents	85* (116 avec les membres provisoires)	83* (90 avec les membres provisoires)	97* (105 avec les membres provisoires)	107* (150 avec les membres provisoires)	109* (129 avec les membres provisoires)	114* (141 avec les membres provisoires)	131* (152 avec les membres provisoires)
Variation	+2,5 %	- 14,4 %	- 9,3 %	-1,8%	-4%	-13%	2%

* à jour de leur cotisation et membres d'honneur exemptés de cotisation.

** à jour de leur cotisation 2022 au 31/12/2022 (81) et membres d'honneur (4) exemptés de cotisation.

Tableau 3 : évolution des adhérents entre 2007 et 2016

Années	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007
Adhérents	131	128	140	155	160	160	175	189	202	202
Variation	2%	-9%	-10%	-3%	0%	-9%	-7%	-6%	0%	-7%

Au 31/12/2022, 5 membres collectifs étaient à jour de leur cotisation (8 en 2021).

Le fichier d'adhérents individuels comportait au 31/12/2022, 158 noms. La répartition est la suivante :

- 81 membres individuels à jour de leur adhésion 2022
- 4 membres d'honneur
- 31 adhérents provisoires : Conférenciers 2021
- 42 personnes ayant payé leur dernière adhésion en 2019, 2020, ou dont l'adhésion est momentanément suspendue

L'appel à cotisation et l'envoi des attestations fiscales ont été faits par email.

L'appel initial à cotisation a été adressé aux adhérents le 26 janvier 2022 et a fait l'objet d'une relance le 02 avril puis d'un dernier appel le 10 octobre. L'équipe de trésorerie souligne qu'il y a eu à nouveau beaucoup de régularisations tardives des cotisations au cours de l'année malgré le rappel. Cela constitue une difficulté pour transmettre la liste à jour des adhérents à l'AIGI, le paiement de la cotisation du CFGI à l'AIGI et le déclenchement en particulier de l'envoi des clés électroniques d'accès au Bulletin of Engineering Geology and the Environment.

Le coût des cotisations 2023 évoluent. Cette évolution se traduit par un coût unique pour l'adhésion senior à 40 € et un coût unique pour d'adhésion junior et demandeur d'emploi à 20 €, chacun donnant accès au bulletin de l'AIGI contrairement aux années précédentes (cf. tableau ci-dessous). En effet, à compter de l'année 2023, l'AIGI a décidé de donner accès gratuitement à chacun de ses membres au bulletin de l'AIGI. Pour mémoire, nous vous rappelons que l'adhésion au CFGI inclut l'adhésion à l'AIGI et donc, à partir de cette année, l'accès de droit à la version numérique du bulletin à chacun de ses adhérents.

Cette évolution implique un très léger manque à gagner pour l'association, inférieur à une centaine d'euros avec le nombre d'adhérents actuel. Le conseil du CFGI a considéré que cette charge supplémentaire était supportable par l'association. Aucune modification n'est donc apportée au coût de cotisation senior, junior et demandeur d'emploi qui comprend maintenant l'adhésion au bulletin de l'AIGI.

Période	Avant 2023		A partir de 2023
	Avec abonnement au bulletin de l'AIGI	Sans abonnement au bulletin de l'AIGI	Adhésion au CFGI / AIGI avec bulletin
Membre individuel sénior	53 €	40 €	40 €
Membre individuel junior (étudiant)	32 €	20 €	20 €
Membre demandeur d'emploi	32 €	20 €	20€

Rappelons qu'il est préférable de régler sa cotisation et les autres dépenses (par exemple les inscriptions payantes) par virement bancaire en rappelant clairement la facture ou le nom et l'objet du virement, ce qui permet une gestion plus rapide.

Quelques éléments de bilan financier sur le mandat 2019 – 2022

Sur l'ensemble de la mandature, la trésorerie affiche une baisse de 3206 €, soit - 3,4 %.

Cette diminution résulte avant tout d'une volonté constante de soutenir financièrement les manifestations organisées par le CFGI qu'il s'agisse des séances techniques et des journées régionales. Pour ces dernières, les coûts relativement élevés inhérents à leur organisation (transports, hébergements notamment) ont toujours été soutenus financièrement par le CFGI permettant de faire profiter aux adhérents de tarifs réduits de participation. Le conseil du CFGI a toujours soutenu cette politique devant le maintien d'une trésorerie à l'équilibre. Pour fixer les idées, les dépenses relatives aux manifestations ont représenté sur 4 ans 111 % du montant des recettes des adhésions (déductions faites de la cotisation AIGI).

Par ailleurs, une partie de la diminution de la trésorerie est due à la baisse du portefeuille d'obligations qui a connu de fortes fluctuations, dans un contexte perturbé (période COVID notamment) au cours des 4 années écoulées notamment (- 2 % sur le mandat). Sur 8 ans, ce placement reste cependant toujours positif (+ 3 %) mais son maintien sous cette forme devra être questionné pour le prochain mandat.

La baisse finalement modérée de la trésorerie est due aux recettes liées aux résultats bénéficiaires des JNGG (2019 et 2022) ainsi qu'à ceux de la Revue Française de Géotechnique.

5. Election pour le renouvellement des membres du Conseil

Ont présenté leur candidature :

Anne BIALKOWSKI, Marc BRISEBARRE, Tristan BOURDIN, Maurice BUFALO, Lionel CAUSSE, Marianne CHAHINE, Xavier DAUPLEY, Jean-Alain FLEURISSON, Clément GALANDRIN, Timothée JAOUEN, Johan KASPERSKI, Sara LAFUERZA, Amélie LECOMTE, Aline QUENEZ, Jérôme SENEMAUD, Jean-David VERNHES, Nicolas VILLARD, Anne VINCENT, Vilma ZUMBO

Sur les inscrits (87 membres individuels et 7 membres collectifs), il y a eu 36 votes exprimés (taux de participation : 42 %)

Les résultats des élections sont les suivants :

Anne BIALKOWSKI	35 voix – élu(e)
Marc BRISEBARRE	34 voix - élu(e)
Tristan BOURDIN	35 voix - élu(e)
Maurice BUFALO	36 voix - élu(e)
Lionel CAUSSE	35 voix - élu(e)
Marianne CHAHINE	35 voix - élu(e)
Xavier DAUPLEY	36 voix - élu(e)
Jean-Alain FLEURISSON	36 voix - élu(e)
Clément GALANDRIN	36 voix - élu(e)
Timothée JAOUEN	36 voix - élu(e)
Johan KASPERSKI	36 voix - élu(e)

Sara LAFUERZA	35 voix - élu(e)
Amélie LECOMTE	35 voix - élu(e)
Aline QUENEZ	35 voix - élu(e)
Jérôme SENEMAUD	35 voix - élu(e)
Jean-David VERNHES	36 voix - élu(e)
Nicolas VILLARD	36 voix - élu(e)
Anne VINCENT	35 voix - élu(e)
Vilma ZUMBO	35 voix - élu(e)

Pour mémoire, en plus du Past-président Guilhem Devèze, le CFGI compte dans son conseil les membres d'honneur suivants : Roger Cojean, Danier Déprez, Jean-Louis Durville et Daniel Pfeifer.

6. Fermeture de l'Assemblée Générale Ordinaire

Guilhem DEVEZE clôture l'assemblée générale ordinaire du CFGI à 17h dans les locaux de la SGF.

7. Post-AG : élection du Bureau du CFGI

Postérieurement à la tenue de l'assemblée générale ordinaire, Guilhem DEVEZE, désormais Past-président a organisé les élections du bureau du CFGI numériquement et à bulletin secrets via la plateforme Balotilo du 16 au 18 mai 2023 parmi les membres élus du CFGI.

Les résultats sont les suivants (nombre de votants : 15 sur 19) :

- Élu au poste de Président du CFGI : Jean-David Vernhes (15 votes pour)
- Élus aux postes de vice présidents : Aline Quenez (12 votes pour, 1 vote contre 2 abstentions) et Jean Alain Fleurisson (14 pour, 1 abstention)
- Élu au poste de trésorier : Timothée Jaouen (14 votes pour, 1 abstention)
- Élu au poste de secrétaire général : Johan Kasperski (14 votes pour, 1 abstention)